

ORDRE DU JOUR

N°	Intitulés des délibérations	Rapporteur
N°15-51	COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : DEPÔT DES LISTES	M.H. DES ESGAULX
N°15-52	COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : ELECTION	M.H. DES ESGAULX
FINANCES ADMINISTRATION GENERALE		
N°15-53	VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES	J.P. CHANSAREL
N°15-54	VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2015	T. MAISONNAVE
N°15-55	COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	J. CHAUVET
N°15-56	COMPTE DE GESTION 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	P. PRADAYROL
N°15-57	AFFECTATION DES RESULTATS 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	C. DELMAS
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES		
N°15-58	APPROBATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION DES PISTES CYCLABLES	J.C. VERGNERES
EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE		
N°15-59	REVISION DES TARIFS DE LA PEPINIERE	X. PARIS

RAPPORTEUR : Marie-Hélène DES ESGAULX

N°15-51

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : DEPÔT DES LISTES

Mes chers collègues,

Le conseil communautaire lors de sa séance du 25 avril 2014 a procédé à l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

La démission présentée le 10 décembre 2014 par Monsieur Patrick DAVET membre titulaire, impose, en l'absence de précision sur les modalités de remplacement des membres de la commission en cours de mandat, de procéder à un renouvellement intégral de la commission.

Le conseil ayant fixé par délibération n°14-30 les conditions de dépôt des listes, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- CONFIRMER les conditions de dépôt des listes définies le 25 avril 2014
- PROCEDER à une suspension de séance pour permettre le dépôt des listes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Marie-Hélène DES ESGAULX

N°15-52

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : ELECTION

Mes chers collègues,

Après appel de candidatures, une seule liste comportant les désignations suivantes a été déposée :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHANSAREL Jean-Paul	LUMMEAUX Bernard
VERGNERES Jean-Claude	DELMAS Christine
MALVAES Patrick	BOURGOIN Michèle
SOCOLOVERT Cyril	COLLADO Valérie
MAISONNAVE Thierry	STOME Sylviane

En application de l'article L2121-21 du CGCT une seule liste ayant été déposée, "les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture".

Après lecture, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- PRENDRE ACTE des nominations des membres titulaires et suppléants de la commission de Délégation de Service Public.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Jean-Paul CHANSAREL

N°15-53

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Mes chers Collègues,

Malgré la baisse conséquente de la Dotation Globale de Fonctionnement, les orientations budgétaires 2015 arrêtées par le conseil communautaire dans sa séance du 6 novembre 2014 excluaient tout recours à une augmentation des taux de la fiscalité.

Les prévisions votées en matière de fiscalité lors de l'adoption du budget primitif, le 15 décembre 2014, ont été ajustées en conséquence.

Aujourd'hui, les bases notifiées par les services fiscaux qui intègrent une réévaluation de 0,9 % permettent d'assurer l'équilibre du budget principal sans modifier les taux d'imposition 2014 :

- Taxe d'habitation : 9,52 %
- Taxe sur le foncier bâti : 2,31 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 5,97 %
- Cotisation foncière des entreprises : 29,03 %

Après avis favorable du Bureau et de la Commission Finances et Administration Générale,

Je vous propose, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- MAINTENIR en 2015 les taux d'imposition des quatre taxes directes locales votés en 2014.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Thierry MAISONNAVE

N°15-54

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2015

Mes chers Collègues,

Le budget annexe environnement se trouve confronté à une progression importante de sa masse salariale en raison de la revalorisation des rémunérations des agents de la catégorie C qui représentent 95 % de ses effectifs.

Par ailleurs, la vétusté des installations du centre technique et du garage rend indispensable la réalisation trop longtemps différée du projet de regroupement de l'ensemble du pôle environnement sur le site du centre de transfert.

Le financement de ces orientations budgétaires, validées lors du vote du budget primitif, peut être assuré sans majoration du taux de 11 % voté en 2014, compte tenu des bases notifiées par les services fiscaux.

Après avis favorable du Bureau et de la Commission Finances et Administration Générale,

Je vous propose, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- MAINTENIR le taux de la TEOM à 11 % pour l'année 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Jacques CHAUVET

N°15-55

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Mes chers Collègues,

Après présentation de la note qui vous a été adressée avec les documents budgétaires relatifs aux comptes administratifs 2014, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte Administratif de la Communauté concernant les différents budgets pour l'exercice 2014.

BUDGET PRINCIPAL

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement	2.957.572,74		7.605.690,57	9.003.849,64	-1.559.413,67	3.149.859,70	558.467,00	-4.150.806,37
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		6.990.699,01 5.740.761,88	33.017.269,91	38.057.044,02	6.289.711,24			6.289.711,24

BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement	846.144,64		2.432.443,20	3.180.121,84	-98.466,00	986.461,60	169.624,44	-915.303,16
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		2.425.362,33 1.185.249,60	15.944.777,26	16.354.598,33	1.649.933,80			1.649.933,80

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement		100.401,06	397.981,92	1.097.975,73	800.394,87	360.581,56	71.963,09	511.776,40
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		358.158,17	5.726.323,26	5.886.875,22	518.710,13			518.710,13

BUDGET ANNEXE AERODROME

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement		118.109,35	100.673,31	157.702,94	175.138,98	76.927,16		98.211,82
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		20.146,97	602.402,54	614.920,67	32.665,10			32.665,10

BUDGET ANNEXE C.F.A.

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement	78.259,12		452.155,05	187.521,81	-342.892,36	62.711,01	205.417,00	-200.186,37
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		615.281,33 88.199,50	2.372.987,16	2.436.613,89	590.708,56			590.708,56

BUDGET ANNEXE EAU

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement	413.542,92		1.836.427,63	1.899.925,17	-350.045,38	354.518,26	140.441,32	-564.122,32
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		1.799.907,97 553.702,67	1.162.366,02	2.295.928,78	2.379.768,06			2.379.768,06

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014	Reports		Résultat cumulé 2014 après reports
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Investissement		557,88	69.873,80	1.509,78	-67.806,14	693,97	59.081,15	-9.418,96
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2014		17.206,69	169.876,63	198.390,85	45.720,91			45.720,91

La Commission Finances Administration Générale et le Bureau ayant émis un avis favorable,

Je vous propose, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- APPROUVER les résultats du Compte Administratif du Budget Principal de la Communauté pour l'exercice 2014
- APPROUVER les résultats du Compte Administratif des budgets annexes de la Communauté pour l'exercice 2014

ADOpte A L'UNANIMITE

(Mme Marie-Hélène DES ESGAULX ne prenant pas part au vote)

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

RAPPORT DE PRESENTATION

Les comptes de l'exercice 2014 enregistrent pour la première fois en année pleine l'impact du contrat de partenariat public privé des piscines.

Celui-ci représente, après déduction du remboursement des communes, une charge de gestion de 859.597,80€ auxquels s'ajoutent 1.347.297,70 € d'intérêts et 417.131,58 € de remboursement de capital soit un total de 2.624.027,08 €.

L'épargne de gestion, hors budget annexe eau, grâce à un strict encadrement des dépenses de fonctionnement atteint un montant de 10.865.649,74€, inférieur à 2013, mais légèrement supérieur à 2012 (10,792 M €).

Les seules évolutions de dépenses à la hausse concernent des reversements de fiscalité et au FPIC, les frais de personnel en lien avec la revalorisation des carrières de la catégorie C et les transports urbains.

Les recettes progressent très faiblement de l'ordre de 1% en raison d'une hausse de la fiscalité limitée à 2% et d'une baisse des dotations et participations de plus de 9%.

Pour la seconde année consécutive la section d'investissement enregistre une forte baisse des dépenses d'équipement de 11,562 M € en 2013 à 7,489 M € en 2014.

Elle est entièrement autofinancée sans recours à l'emprunt compte tenu de l'épargne brute qui s'élève à 8,781 M €.hors budget annexe eau

Tous budgets confondus l'épargne brute atteint 10.808.663,81 € pour un capital restant dû de 56.312.705 M € soit une capacité de désendettement à 5,21 ans.

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement enregistre un taux d'évolution des dépenses de 7.75% ce qui représente une majoration de 2,284 M € :

avec des augmentations:

- Piscines :	2,142 M €
- Subvention d'équilibre aux budgets annexes :	0,213 M €
- Reversement FPIC et fiscalité :	0,240 M €
- Frais de personnel :	0,072 M €

et des diminutions :

- Charges à caractère général :	0,270 M €
- Contributions, subventions :	0,065 M €
- Intérêts d'emprunt :	0,054 M €

Hors remboursements par les communes des frais de gestion des piscines, les recettes de fonctionnement n'évoluent pas compte tenu d'une progression très faible de la fiscalité à 1,55 % et d'une diminution de la DGF de 354.047 €

Avec l'intégration des dépenses et recettes afférentes aux piscines, l'épargne brute est ramenée de 7,720 M € en 2013 à 6,305 M € en 2014.

Avec un remboursement de capital d'emprunt de 1,821 M €, l'épargne nette s'élève à 4,484 M €.

Le montant des dépenses d'équipement enregistre une baisse conséquente de 7,663 M € en 2013 à 5,763 M € en 2014.

Les principales dépenses concernent :

- Le pôle culturel du Teich :	1,760 M €
- Les écoles :	1,471 M €
- Les pistes cyclables :	1,186 M €
- Le logement social :	0,472 M €
- Le haut débit et la fibre noire:	0,463 M €
- La voirie :	0,237 M €
- L'aire de grand passage :	0,074 M €

En recettes d'investissements figurent 750.000€ de subventions de la Région pour les piscines et 180.000€ pour le pôle culturel du Teich.

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 6,438 M € avec un excédent de 5,040 M € en fonctionnement et de 1,398 M € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de dépenses et de recettes, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 2.138.904,87 €.

BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT

La progression des dépenses de fonctionnement qui représentent un total de 14.276.322,24 € est limitée à 1,60%, malgré une augmentation de plus de 5% des frais de personnel due à la revalorisation des carrières de la catégorie C et à une aggravation de l'absentéisme.

Le montant des marchés de tri, transport et traitement des déchets reste stable, la progression des charges à caractère général étant entièrement imputable aux frais de gardiennage des déchèteries engagés pour prévenir les incidents.

Les intérêts des emprunts diminuent de plus de 20%.

Le total des recettes de fonctionnement à 15.803.584,07 € ne progresse que de 0,47% en raison d'une diminution du produit des services (redevance spéciale et vente de produits valorisables).

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmente de 3,38% à 12.886.751 € et représente 81,55% des recettes de fonctionnement.

La section de fonctionnement dégage une épargne brute de 1,527 M €.

Avec un remboursement de capital d'emprunt de 0,735 M €, l'épargne nette représente 0,792 M €. Les excédents antérieurs ont permis de financer sans emprunt les dépenses d'équipement qui se sont élevées à 1,146 M € en forte baisse par rapport à 2013.

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 1,157 M € avec un excédent de 0,410 M € en fonctionnement et de 0,747 M € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de recettes et de dépenses, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 734.630,64 €.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

La section de fonctionnement enregistre une hausse des dépenses de gestion de 5,31% à 5,198 M € soit plus 262.000 € dont 252.000 € imputables aux contrats de transports.

Les recettes diminuent de moins de 1% à 5,823 M € soit – 51.228 €. Le versement transport progresse de 2% à 1.597.760,90 €.

La subvention d'équilibre du budget principal est portée de 3,445 M € en 2013 à 3,700 M € en 2014 pour compenser le versement en 2013 par le Département d'un cumul de 2 années de subvention au titre des transports scolaires.

Les dépenses d'équipement sont très faibles du fait d'une livraison tardive du bus commandé en 2014 dont le montant est inscrit dans les reports de l'exercice.

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 0,860 M € avec un excédent de 0,160 M € en fonctionnement et de 0,700 M € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de recettes et de dépenses, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 1.030.486,53 €.

BUDGET ANNEXE CFA

Le budget annexe CFA enregistre une baisse de la section de fonctionnement aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Si la baisse ne représente que 40.000 € en dépenses, elle est de 348.000 € en recettes dont moins 150.000 € de subvention d'équilibre du budget principal, moins 137.481 € de subvention de la Région et moins 34.413 € de taxe d'apprentissage

Les frais de personnel progressent de 3,68% en raison d'une révision de la grille de rémunération des formateurs, les autres dépenses diminuant en lien avec une baisse des effectifs d'apprentis et la fin de la mise en œuvre de l'apprentissage en parcours individualisé

La subvention d'équilibre du budget principal est réduite de 0,600 M € à 0,450 M €

Les dépenses d'équipement sont en forte progression à 393.713,85 € du fait des travaux d'aménagement de l'ancien atelier de plasturgie et de redistribution de différents locaux.

L'exercice 2014 se solde par un déficit de 0,201 M € avec un excédent de fonctionnement de 0,063 M € et un déficit d'investissement de 0,264 M €.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de recettes et de dépenses, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 390.522,19 €.

BUDGET ANNEXE AERODROME

En section de fonctionnement les dépenses diminuent de 1,81% à 444.699,61 €.

Seuls les frais de personnel progressent de 2,10% à 339.001,69 € soit 76,24% du total des dépenses.

La subvention d'équilibre du budget principal est portée de 440.000 € à 505.000 €

Par suite de l'achèvement des travaux du bâtiment d'accueil et de la vigie les dépenses d'équipement sont ramenées de 406.794,42 € à 76.999,30 €.

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 69.547,76 € dont 12.518,13 € en fonctionnement et 57.029,63 € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de dépenses, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 130.876,92 €.

BUDGET ANNEXE PEPINIERE

En section de fonctionnement les dépenses diminuent de 11,49% à 168.366,85 €.

Les recettes progressent de 25,71% en raison de la majoration de la subvention d'équilibre du budget principal de 122.000 à 165.000 €.

Les dépenses d'équipement qui ont concerné la plateforme numérique se sont élevées à 69.873,80 €

L'exercice 2014 se solde par un déficit de 39 849,80 € avec un excédent de 28.514,22 € en fonctionnement et un déficit de 68.364,02 € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de dépenses et de recettes, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 36.301,95 €.

BUDGET ANNEXE EAU

Les dépenses de gestion à 237.081,35 € progressent de 12,58%, en raison des missions de suivi du contrat de délégation confiées à SP 2000 et de travaux sur le site du Cabaret des Pins.

En recettes de fonctionnement, la surtaxe eau évolue de moins de 1% à 2.191.308,57 €, le total des recettes enregistrant une baisse de 5,75% en raison d'une diminution du volume des travaux de raccordement au réseau

La section de fonctionnement dégage une épargne brute de 2,027 M €.

Avec un remboursement de capital d'emprunt de 0,452 M €, l'épargne nette représente 1,575 M €, ce qui a permis de financer sans emprunt les dépenses d'équipement dont le montant s'est élevé à 1,157 M €.

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 1,197 M € dont 1,134 M € en fonctionnement et 0,063 M € en investissement.

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports de dépenses et de recettes, l'exercice 2014 dégage un solde positif de 1.815.645,74 €.

BUDGET CONSOLIDE

Hors budget annexe eau, l'exercice 2014 se solde comme suit :

- excédent de fonctionnement de : 5 714 806,22 €
- excédent d'investissement de : 2 569 863,89 €.

Après reprise des résultats antérieurs, 3.412.643,52 € d'excédent de fonctionnement et 3 662 908,21 € de déficit d'investissement, le résultat de clôture s'établit comme suit :

- excédent de fonctionnement : 9 127 449,74 €
- déficit d'investissement : 1 093 044,32 €

Compte tenu des reports de 4.637.235,00 € en dépenses et 1.064.552,68€ en recettes, l'exercice 2014 dégage un solde disponible de 4.461.723,10 €.

En intégrant le budget annexe eau le solde disponible atteint 6.277.368,84 €.

En conclusion, on peut souligner, après prise en compte du coût des piscines en année pleine, le caractère nettement excédentaire des comptes de la COBAS, en dehors de tout recours à l'emprunt. Ce résultat n'a pu être obtenu que par une gestion rigoureuse des services et une réduction du volume des investissements qui a permis la poursuite du désendettement

RAPPORTEUR : Pierre PRADAYROL

N°15-56

COMPTE DE GESTION 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Mes chers Collègues,

Après vérification des budgets primitifs, supplémentaires et décisions modificatives de l'exercice 2014, il est proposé au Conseil de déclarer que les comptes de gestion 2014 établis par Monsieur le Trésorier Principal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et d'arrêter les comptes de gestion 2014 aux montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement	2 957 572,74		7 605 690,57	9 003 849,64	-1 559 413,67
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		6 990 699,01 5 740 761,88	33 017 269,91	38 057 044,02	6 289 711,24

BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement	846 144,64		2 432 443,20	3 180 121,84	-98 466,00
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		2 425 362,33 1 185 249,60	15 944 777,26	16 354 598,33	1 649 933,80

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement		100 401,06	397 981,92	1 097 975,73	800 394,87
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		358 158,17	5 726 323,26	5 886 875,22	518 710,13

BUDGET ANNEXE AERODROME

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement		118 109,35	100 673,31	157 702,94	175 138,98
Fonctionnement Dont part affectée à l'investissement 2013		20 146,97	602 402,54	614 920,67	32 665,10

BUDGET ANNEXE CFA

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement	78 259,12		452 155,05	187 521,81	-342 892,36
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		615 281,33 88 199,50	2 372 987,16	2 436 613,89	590 708,56

BUDGET ANNEXE EAU

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement	413 542,92		1 836 427,63	1 899 925,17	-350 045,38
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		1 799 907,97 553 702,67	1 162 366,02	2 295 928,78	2 379 768,06

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2013		Opérations de l'exercice		Résultat cumulé de l'exercice 2014
	Déficits	Excédents	Dépenses	Recettes	
Investissement		557,88	69 873,80	1 509,78	-67.806,14
Fonctionnement dont part affectée à l'investissement 2013		17 206,69	169 876,63	198 390,85	45 720,91

La Commission Finances Administration Générale et le Bureau ayant émis un avis favorable, je vous propose, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les résultats du Compte de Gestion du Trésorier de la COBAS pour l'exercice 2014.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Christine DELMAS

N°15-57

AFFECTATION DES RESULTATS 2014 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Mes chers Collègues,

Les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2014 ayant été approuvés, je vous propose de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables M14 et M4.

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 6.289.711,24 €, il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- en INVESTISSEMENT pour un montant de 4.150.806,37 € correspondant à la couverture du besoin de financement dégagé au Compte Administratif 2014
- en FONCTIONNEMENT pour un montant de 2.138.904,87 €

BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 1.649.933,80 €, il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- en INVESTISSEMENT pour un montant de 915.303,16 € correspondant à la couverture du besoin de financement dégagé au Compte Administratif 2014
- en FONCTIONNEMENT pour un montant de 734.630,64 €

BUDGET ANNEXE AERODROME

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 32.665,10 €, il est proposé de l'affecter intégralement en fonctionnement.

BUDGET ANNEXE C.F.A.

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 590.708,56 €, il est proposé de l'affecter comme suit :

- en INVESTISSEMENT pour un montant de 200.186,37 € correspondant à la couverture du besoin de financement dégagé au Compte Administratif 2014
- en FONCTIONNEMENT pour un montant de 390.522,19 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 518.710,13 €, il est proposé de l'affecter intégralement en fonctionnement.

BUDGET ANNEXE PEPINIÈRE

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 45.720,91 €, il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- en INVESTISSEMENT pour un montant de 9.418,96 € correspondant à la couverture du besoin de financement dégagé au Compte Administratif 2014
- en FONCTIONNEMENT pour un montant de 36.301,95 €

BUDGET ANNEXE EAU

Le résultat de fonctionnement ayant été arrêté à la somme de 2.379.768,06 €, il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

- en INVESTISSEMENT pour un montant de 564.122,32 € correspondant à la couverture du besoin de financement dégagé au Compte Administratif 2014
- en FONCTIONNEMENT pour un montant de 1.815.645,74€

La Commission Finances Administration Générale et le Bureau ayant émis un avis favorable,

Je vous propose, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- APPROUVER ces affectations de résultats de l'exercice 2014 à inscrire au Budget Supplémentaire 2015

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Jean-Claude VERGNERES

N°15-58

APPROBATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION DES PISTES CYCLABLES

Mes chers collègues,

Les pistes cyclables sont un élément structurant de la politique de déplacements de la COBAS. Elles participent à la mise en œuvre des actions favorisant le transfert modal de l'usage de la voiture individuelle, vers des modes alternatifs moins polluants comme les transports en commun, ou non polluants comme les modes doux de déplacements, que sont la marche et l'usage de la bicyclette.

Depuis de nombreuses années, la COBAS s'est engagée dans une politique ambitieuse et dynamique afin de développer, sécuriser et favoriser ce type de déplacement.

Pour ce faire chaque année, la COBAS en accord avec les communes réalise de nouvelles pistes.

Aussi pour organiser, planifier les aménagements cyclables nécessaires sur le territoire des quatre communes de la COBAS et préciser les missions et obligations de chaque partenaire, un règlement d'intervention a été établi et joint en annexe.

Après avis favorable de la commission Transports Déplacements et Intermodalité, de la Commission Travaux et Equipements Communautaires et du Bureau, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ➔ ADOPTER le règlement d'intervention des pistes cyclables
- ➔ AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Xavier PARIS

N°15-59

REVISION DES TARIFS DE LA PEPINIERE

Mes Chers Collègues,

Au regard de l'évolution des demandes des associations et des entreprises de la COBAS pour l'occupation temporaire de notre salle de réunion ou d'un bureau, nous sommes dans l'obligation de revoir une partie des tarifs appliqués jusqu'à présent, vis-à-vis des professionnels de la location de salle.

La révision des tarifs concerne :

- Les tarifs pour l'occupation temporaire de la salle de réunion pour les entreprises et associations de la COBAS.
- La mise en place d'un tarif journée pour l'occupation temporaire d'un bureau.

Je vous propose les tarifs suivants :

Prix pratiqué à la Pépinière pour entreprises et associations (COBAS) en 2014

<i>Prix Public de l'AOT pour le Salle de réunion</i>		<i>Prix de l'AOT pour un bureau</i>	
<i>Journée</i>	<i>Demi-journée</i>	<i>Journée</i>	<i>Demi-journée</i>
<i>40 €ht</i>	<i>25€ht</i>	<i>Pas de prix</i>	<i>Pas de prix</i>

Nouveaux tarifs proposés pour la salle de réunion

<i>Prix Public de l'AOT pour le Salle de réunion</i>	
<i>Journée</i>	<i>Demi-journée</i>
<i>80 €ht</i>	<i>50 € ht</i>

Tarifs proposés pour l'occupation temporaire de bureaux

<i>Prix de l'AOT pour un bureau</i>	
<i>Journée</i>	<i>Demi-journée</i>
<i>10 € ht</i>	<i>5 € ht</i>

Après avis favorable du Bureau, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- APPROUVER les grilles tarifaires ci-dessus,
- ADOPTER le tarif des prestations fournies par la pépinière à compter du 1^{er} juillet 2015

ADOPTE A L'UNANIMITE